

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

Nombre de membres en exercice : 13

Présents et représentés : 13

Compte rendu affiché le 02/03/2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-trois février, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 18/02/2021, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, adjoints, Anne EYCHENNE, Vincent RONAT, Céline TARDY, Raffaele SIBIO, Florian CHAYS, Cécile DUPARC, Stéphanie BOURNHONNET, Philipp FUHRMANN, Jonathan DUPARC, conseillers.

Procuration : Virginie MOURIER à Michel MERMIN.

A été nommée secrétaire : Céline TARDY

Le compte-rendu du 26 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

Diffuseur de Viry : Suite à la remise en cause des élus de VIRY, la commission « Aménagement et Mobilité », dont fait partie M. Michel MERMIN, interviendra à ce sujet, à la mairie de Viry, lors de son prochain conseil municipal. Pour faire suite à la remarque de Mme BOURNHONNET, M. le Maire précise que le corridor écologique ne sera pas impacté par l'implantation de l'échangeur. Il sera maintenu par des voiries.

Collège du Vuache : Les travaux vont démarrer en mars prochain.

2. Equipe municipale :

M. le Maire fait part à l'assemblée des démissions de :

- M. Patrice LACHENAL en tant que premier adjoint au maire et conseiller municipal à la date du 8 février 2021.
- M. David MERY en tant que conseiller municipal à la date du 23 février 2021.

Il convient désormais de réorganiser l'équipe municipale, composée de quatre adjoints comme cela a été voté en début de mandat. Il paraît important de garder une équipe d'adjoints au complet compte tenu des différents domaines de compétence dans lesquels chaque adjoint intervient.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose donc de procéder à l'élection d'un premier adjoint et d'un quatrième adjoint, de maintenir à la place de 2^{ème} adjointe Mme Virginie MOURIER et propose que M. Rémi LAFOND passe à la place de 3^{ème} adjoint.

L'assemblée, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

Election du premier adjoint :

M. Philippe SAUTIER se porte candidat, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	zéro	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	treize	13

Nombre de suffrages déclarés nuls	un	1
Nombre de suffrages blancs	zéro	0
Nombre de suffrages exprimés	douze	12
Majorité absolue	sept	7

A obtenu : M. Philippe SAUTIER : 12 voix (douze)

Monsieur Philippe SAUTIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint.

M. le Maire propose de procéder à l'élection d'un quatrième adjoint. Anne EYCHENNE se porte candidate :

Election du quatrième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	zéro	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	treize	13
Nombre de suffrages déclarés nuls	zéro	0
Nombre de suffrages blancs	un	1
Nombre de suffrages exprimés	douze	12
Majorité absolue	sept	7

A obtenu : Mme Anne EYCHENNE : 12 voix (douze)

Madame Anne EYCHENNE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée quatrième adjointe

Désignation des délégués dans les diverses commissions

Scolaire	Environnement Travaux Bâtiments	Urbanisme	Finances	Social	Communication
M. MERMIN C. TARDY (Titulaires) F. CHAYS (Suppléants)	Environnement R. LAFOND Travaux P. SAUTIER P. FUHRMANN J. DUPARC C. DUPARC V. RONAT	R. LAFOND S.BOURHONNET C. DUPARC J. DUPARC	M. MERMIN Maire et Adjoints V. RONAT P. FUHRMANN	V. MOURIER Jeunes : A. EYCHENNE C. TARDY V. MOURIER R. SIBIO	A. EYCHENNE R. SIBIO C. DUPARC

Désignation des délégués aux organismes intercommunaux et autres organismes partenaires :

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit :

	Titulaires	Suppléants
SIPV – Maison de Santé	Michel MERMIN Virginie MOURIER	Philippe SAUTIER Anne EYCHENNE
SIVU du Complexe Sportif du Vuache	Cécile DUPARC Jonathan DUPARC	Michel MERMIN

Désignation des délégués aux commissions communautaires

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

Commission	Titulaires	Suppléants
Aménagement et habitat	Michel MERMIN	Stéphanie BOURNHONNET
Mobilité	Rémi LAFOND	Phil FUHRMANN
Finances	Anne EYCHENNE	Michel MERMIN
Déchets	Rémi LAFOND	Philippe SAUTIER
Environnement, transition énergétique	Rémi LAFOND	Stéphanie BOURNHONNET
Eau, assainissement	Philippe SAUTIER	Florian CHAYS
Social, seniors, petite enfance	Virginie MOURIER	Raffaele SIBIO
Economie, formation, tourisme	Michel MERMIN	Vincent RONAT
Communication, services aux usagers, mutualisation	Céline TARDY	Virginie MOURIER

3. Scolaire :

Bâtiment modulaire : Le permis de construire relatif au bâtiment modulaire sera déposé mi-mars. Les plans sont finalisés et le bâtiment épousera au maximum le terrain du côté du portillon qui lui donnera une forme moins rectangulaire. L'entrée principale des maternelles se fera du côté du portillon.

La prochaine réunion aura lieu le 5 mars prochain à 17h30 en mairie pour le choix des façades.

Emprunt :

Monsieur Vincent RONAT présente les différentes offres proposées pour financer le bâtiment modulaire de l'école.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité, retient le Crédit Agricole pour réaliser un emprunt de 300 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux : prêt à taux fixe
- Durée : 125 mois
- Taux d'intérêt : 0.64%
- Périodicité : trimestrielle

Dissolution du SIVU : La répartition du matériel se fera en collaboration avec la directrice des écoles. Le personnel a également exprimé ses souhaits et les demandes ont été acceptées pour une organisation optimale sur les deux communes l'année prochaine.

Conseil d'école : il aura lieu le mardi 2 mars à 18h30 en visio-conférence.

4. Commerce de proximité :

Suite à la réunion du 18 février dernier, un représentant de la société PROXY a exposé le succès de ces commerces, dont les chiffres d'affaires explosent, même ceux de petites tailles. Mme Stéphanie BOURNHONNET demande à connaître le coût du rideau de fer. Le marché relatif à ce projet sera mis en ligne dès le 8 mars prochain pour une consultation des entreprises suivi d'un choix définitif prévu lors du conseil municipal fin avril.

5. Urbanisme :

Certificats d'urbanisme :

Me BRUGO : Vente – 170 Route de la Grotte – B 372 et 373

Me BELLERAUD : Vente – Epagny - A 266, 239, 277, 299, 300, 362, 363, 364, 373, 388, 211 224, 416, 417, 418 – – A 1016 et A 1003

Déclarations préalables :

Lucille DU TERRAIL : pose d'une clôture rigide – 111 Chemin du Tonkin – avis favorable.

Mireille MERMIN : remplacement des tuiles –244 Route du Mont – avis favorable.

SCI Mont-Sion : pose d'une clôture rigide et d'un portail – 1863 Route du Long Perrier – avis favorable.

Permis de construire :

Alpes RT Construction : rénovation et division d'une bâtisse en 4 logements - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

Modification PC : Fabien IANNAONE : modification implantation et modification de la toiture – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

6. Cession foncière :

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement les Frênes, Mme Monique MORGAN propose de céder pour 1 € symbolique, 39 m², de la parcelle cadastrée A n°1941 (élargissement de la route). M. le Maire précise que les frais de notaire seront pris en charge par la Commune de Jonzier-Epagny.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'acquérir 39 m² de la parcelle A n°1941, situé dans le lotissement Les Frênes, au prix de un euro symbolique.
- Précise que cette vente sera effectuée en l'étude de Me DE GRUTTOLA notaire à Frangy et que les frais de notaire seront pris en charge par la commune..
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette acquisition ou tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

7. Personnel communal :

Tableau des effectifs : M. le Maire expose que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois des collectivités ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il précise qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complets et non complets nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs de la commune à compter du 1er mars 2021 tel que proposé.

SERVICES	LIBELLE	GRADE	GRADE	POST	DUREE
----------	---------	-------	-------	------	-------

	EMPLOI	MINIMUM	MAXIMUM	ES POU RVUS	TEMPS DE TRAVAIL
Administratif	Secrétaire Générale	Attaché	Attaché	1	TC
	Assistante administrative	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	Rédacteur	1	TNC 28H
Technique	Agent technique	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Agent de maîtrise	1	TC
	Agent Technique	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	TNC 17h30
	Agent Technique	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	TNC 13h

Plan de formation :

Monsieur le Maire rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique dont dépend la collectivité. Cette obligation a été réaffirmée par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

Ce plan de formation mutualisé se compose de :

- Les objectifs,
- Le recensement des besoins de formation,
- Le règlement de formation propre à la collectivité.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG74) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire n° 3 « Genevois ». Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le plan de formation mutualisé tel qu'il a été validé par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

8. Divers :

SIVU du Complexe sportif : Le filet pare-ballon a été changé.

Travaux prévus pour 2022 de réhabilitation du terrain d'entraînement.

Parking du foot : des personnes occupent le parking du foot de manière illégale et se sont branchés à l'électricité et à l'eau. Des démarches sont en cours pour qu'ils libèrent les lieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire
M. MERMIN *signé*